



COMMUNIQUÉ

Jeudi 10 décembre 2020

Samedi 28 novembre, des centaines de milliers de Français-e-s ont manifesté avec détermination dans tout le pays contre le projet de loi dit « *Sécurité Globale* ». **Le gouvernement continue de répondre par la force et les atteintes à l'État de droit.**

Mercredi 3 décembre, le gouvernement a prononcé par décret la dissolution du Collectif contre l'islamophobie en France (CCIF). Ce décret atteste que les motifs de dissolution sont essentiellement d'ordre politique. En effet, le gouvernement reproche à ce collectif d'avoir qualifié d'islamophobes « *des mesures prises dans le but de prévenir des actions terroristes et de prévenir ou de combattre des actes punis par la loi* ». Au lieu de combattre politiquement cet opposant, le gouvernement préfère le dissoudre. Ce gouvernement, qui se revendique de « l'esprit de Voltaire » à l'étranger, applique le délit d'opinion en France : pour lui, les opinions du CCIF constituent des « *agissements en vue de provoquer des actes de terrorisme* » et « *défend[ent] et promeu[ven]t une notion d'islamophobie particulièrement large* ». **Cette décision et ces justifications continuent de nous entraîner progressivement vers un état illibéral et autoritaire car plus aucun-e opposant-e n'est à l'abri de telles poursuites.**

Vendredi 4 décembre, en toute discrétion, un décret visant à étendre les possibilités de fichage de la population est paru. **Policiers et gendarmes pourront fichier les personnes en fonction non plus de leurs « activités », mais de leurs « opinions politiques », leurs « convictions philosophiques, religieuses » ou leur « appartenance syndicale ».**

Samedi 5 décembre, avec une fois de plus des renforts médiatiques bien rodés, le gouvernement a mis en place les conditions pour faire dégénérer la manifestation en pratiquant sa doctrine de maintien de l'ordre (nassage, immobilisation et attaque du cortège syndical) et ainsi tenter de discréditer et mettre en danger physique celles et ceux qui souhaitaient marcher pour les libertés publiques et la justice sociale.

Condamné par l'ONU (une fois de plus !), le gouvernement doit retirer son projet de loi dit « Sécurité Globale ». La FSU 93 condamne ces atteintes à l'État de droit. Elle réaffirme que ce n'est qu'en garantissant nos libertés que l'on peut apaiser les tensions dans notre société et combattre les obscurantismes.